

# **EP2 INDUSTRIE**

**Protections auditives  
sur mesure  
universelles**



Gravure en option



**FILTRE VARIABLE - DOUBLE NIVEAU D'ATTÉNUATION**

**GARANTIE = 10 ANS**



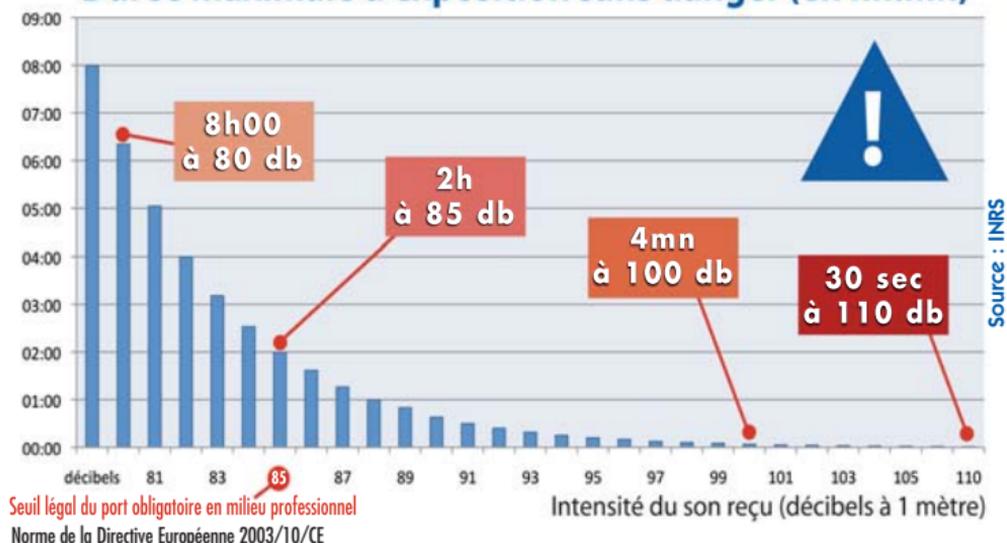
**[www.surdifuse.com](http://www.surdifuse.com)**

# Pourquoi protéger ses oreilles ?

## L'oreille est un organe complexe,

très sensible et très performant, qui transforme les ondes sonores en influx nerveux reçu et compris par le cerveau. Certaines parties de cet organe sont constituées de cellules ciliées, qui sont un maillon indispensable de la transmission. Elles sont sensibles et fragiles (notamment aux expositions sonores entre 1000 et 8000 Hertz).

## Durée maximale d'exposition sans danger (en hh:mn)



**Le niveau perçu par l'oreille doit être limité en fonction de la pression sonore (qui double tous les 3 db) et du temps d'exposition.**

Ainsi en présence d'une pression acoustique dont le niveau atteint 120 db, une protection à 40 db assurera de rester dans des limites acceptables (85 db environ).

**La protection EP2 a été conçue et réalisée pour durer. Son entretien est limité au minimum.**

De simples pastilles effervescentes anti-bactériennes assurent le nettoyage des éléments internes de l'EP2. Son étanchéité dans le temps est garantie par la stabilité du Conduit Auditif Externe (C.A.E.), qui ne varie plus entre la fin de la croissance et la vieillesse.

## QUE DIT LA NORME ?

Selon la Directive Européenne 2003/10/CE, la mise à disposition de protections antibruit est obligatoire à partir de 80 db(A) en bruit constant et 135 db en bruit de crête. Le port est obligatoire à partir de 85 db(A) en bruit constant et 137 db en bruit de crête.

Des tests effectués sur oreille artificielle, de 110 à 190 db par le Laboratoire européen des Armées (Institut Saint-Louis) témoignent de l'efficacité de l'EP2. (Tests officiels n° FV 316 /2007).

# EP2 INDUSTRIE

La protection auditive sur mesure



- Sécurité
- Protection
- Confort



## LES AVANTAGES DE L' EP2 INDUSTRIE

- **Une protection efficace - normes CE**  
pour la sécurité de l'audition
- **Le cordon se détache**  
sous une traction trop forte
- **DéTECTABLE** en milieu agroalimentaire (Valve laiton+cordon inox)

Sécurité

- **Réglage du niveau d'atténuation**  
Une adaptation pratique aux conditions et aux pressions sonores est possible : valve dévissée (protection jusqu'à 100db) ou vissée (protection jusqu'à 190db)

Adaptation

- **Matériaux et composants stables, inertes et inoxydables**  
La résine acrylique est de qualité «dentaire» anallergique, et de plus traitée AHP (3 traitements de finition successifs).  
La valve en laiton garantit durabilité, précision et résistance. Ces caractéristiques correspondent à la meilleure qualité aujourd'hui disponible.  
Un entretien facile et économique permet l'utilisation pendant de nombreuses années.

Confort

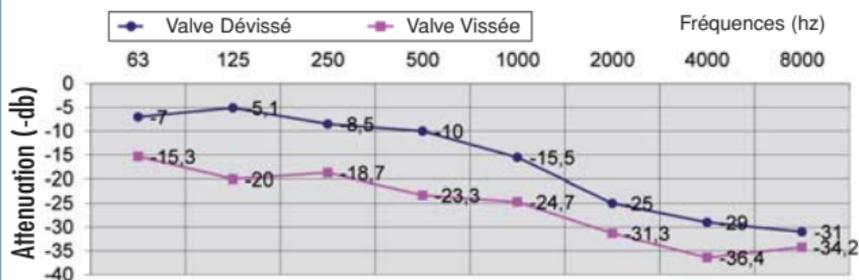
Durabilité

Fiabilité

## EP2 INDUSTRIE

avec deux niveaux d'atténuation :

Atténuation (-db) en APV (moyenne - écart type



Rapport d'examen CE de type par le CRITT ref : 0501/080/159/07/08/0004C, EP2 conforme à la norme EN352-2 :2002 et Directive 89/686CEE

### 1. Matière

Acrylique inusable, lavable à l'eau autant de fois que nécessaire, de surface lisse et propre. Aucun risque de déchirure.

### 2. Filtre non-obturant

Entièrement en laiton avec vis de réglage (inoxydable). Permet 2 niveaux d'atténuations : simple (conversationnel), ou renforcée (protection maximale), marqués par des repères sur la valve. Ce repérage de couleur sur la mollette (rouge à droite ; bleu à gauche) assure l'identification immédiate du côté de l'oreillette. L'indispensable ventilation de l'oreille est maintenue dans les deux positions.

### 3. Cordon

En tresse nylon pour éviter toute usure, résistant et souple. Détectable en milieu agroalimentaire. Le cordon se décroche sous une traction trop forte.

### 4. Pochette

Cuir noir résistant à l'usure et aux salissures, avec pochettes latérales à fermeture à glissière pour conserver des documents.

### 5. Poignée d'extraction

Ces poignées permettent une extraction aisée, une simplicité d'ouverture, et la sécurité en cas de retenue brutale du cordon par son système de fixation (collé d'un côté et entré en force de l'autre côté de l'anse). Ce système est simple et efficace pour retirer ou remettre le cordon.

### 6. Empreintes

Les empreintes une fois travaillées et taillées en usine pour la fabrication des EP2 sont livrées avec la paire de bouchons. En cas de perte, il suffit de retourner l'empreinte ou les empreintes pour une fabrication à l'identique (gain de temps, coût réduit, simplification dans la démarche...).

### 7. Forme

Conque enveloppant tout le pavillon avec retour derrière l'hélix de l'oreille (plissure supérieure du pavillon). Ce qui offre un maintien parfait et une étanchéité maximale.

### 8. Entretien

Nettoyage extérieur de la surface à l'eau tiède si possible. Nettoyage intérieur avec pastilles effervescentes (trempage 2 heures dans un verre d'eau avec 1 pastille) : nécessaire lorsque la saleté est visible en transparence dans le conduit. En cas d'obstruction du canal par un bouchon de cérumen, débouchez l'orifice du conduit avec une simple pointe (trombone etc....) sans risque d'altérer la matière.

### 9. Réalisation

La prise d'empreintes est réalisée par des audioprothésistes locaux, diplômés de la Faculté de Médecine. C'est une garantie importante pour la qualité des empreintes, pour la sécurité de l'utilisateur et pour maintenir la proximité du service sur tout le territoire français.

CACHET DU REVENDEUR



**Surdifuse s.a.s. - [www.surdifuse.com](http://www.surdifuse.com)**

Siège : 17 rue des Messageries BP 28 - 75462 PARIS cedex 10 - Tél : 01 47 70 97 11 - Fax : 01 42 46 84 72

Surdifuse S.A.S. au capital de 50.000 Euros - RCS 325 080 471 - TVA intra FR30 325 080 471